



Préfet de Saint-Pierre et Miquelon

Communiqué de presse

Jeudi 12 mars 2015, l'Observatoire de la Commande Publique institué par l'arrêté préfectoral du 9 mars 2015 s'est réuni pour sa première session dans la salle des délibérations de l'Hôtel du territoire. Cet observatoire rassemble les acheteurs publics, les acteurs économiques et les partenaires sociaux de l'Archipel.

Il a pour missions essentielles :

- De donner aux entreprises une meilleure lisibilité de la commande publique, en recensant les achats ou travaux programmés ;
- de suivre leur état d'avancement et d'établir un bilan économique ;
- de permettre aux entreprises de s'adapter aux besoins de la commande publique, en les anticipant, notamment en matière de formation et de recrutements ;
- de contribuer à la mise en place de bonnes pratiques d'achats en introduisant des exigences environnementales, économiques et sociales ;
- et enfin de constituer un lieu de concertation et de partage de l'information.

Les échanges, nourris, ont permis de recenser les attentes des différents participants qui ont tous témoigné de la nécessité de disposer d'une instance au sein de laquelle les acteurs de la commande publique, qui mobilise chaque année entre 18 et 20 millions d'euros en moyenne sur l'archipel, peuvent s'exprimer dans un cadre de confiance et de responsabilité réciproque.